



Mouhamadou DIA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 25 avril 2013

28

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
26, Chemin de Joinville - COINTRIN - GENEVE 1216  
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30  
E MAIL : [mission.senegal@ties.itu.int](mailto:mission.senegal@ties.itu.int)

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ALLEMAGNE**

**Monsieur le Président,**

*N. Markus Löning*

Je voudrais remercier Son Excellence..... pour la présentation du rapport national de l'Allemagne au titre du second cycle de l'Examen périodique universel (EPU).

Il ressort du Rapport national que d'importantes mesures ont été prises en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme dans ce pays. Je veux citer, par exemple, l'adoption du Plan national d'action sur les droits des personnes handicapées et la création d'un mécanisme national de prévention de la Torture, en application au Protocole facultatif à la Convention contre la Torture. Il y a aussi les dispositions relatives à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dont l'application et l'évaluation effectives pourraient permettre d'obtenir des résultats certains dans ce domaine.

**Nous recommandons ainsi le renforcement des efforts de prévention du racisme et de la discrimination raciale.**

Par ailleurs, ma délégation note, avec satisfaction, que le cadre général des droits de l'homme relatif aux migrants laisse apparaître l'existence d'une volonté réelle des autorités allemandes d'assurer le respect des droits de ces personnes. **Ma délégation recommande de poursuivre la promotion et la protection des droits des migrants.**

**Je vous remercie.**